

<http://www.snetap-fsu.fr/Non-a-la-caporalisation-des.html>



Non à la caporalisation des personnels : l'Enseignement agricole public en grève le 15 décembre !



- Nos Actions - Communiqués -
Date de mise en ligne : samedi 10 décembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Loin d'entendre le puissant mécontentement qui s'est exprimé le 27/09/2011 dans le secteur éducatif pour exiger un autre budget et l'arrêt des suppressions d'emplois, le gouvernement continue de saper les bases de l'école publique ! Cette fois, il veut imposer un décret qui transformerait radicalement les conditions d'évaluation des personnels.

La parité entre le Ministère de l'Education Nationale et de l'Agriculture imposera les mêmes conditions d'évaluation pour les personnels de l'EAP. A cet égard, la [DGER](#) interpellée par les organisations syndicales a confirmé devoir a terme s'aligner sur le [MEN](#).

Que veut imposer le décret ?

1. un entretien professionnel tous les 3 ans conduit par le supérieur hiérarchique à savoir le seul chef d'établissement.

Cet entretien comprendrait une évaluation de l'agent sur :

- sa capacité à faire progresser chaque élève....
 - ses compétences disciplinaires....
 - son investissement dans le projet d'établissement....
 - les résultats de sa propre auto-évaluation !
2. une appréciation globale portée par le chef d'établissement émis sur les résultats et la manière de servir de l'agent

Quelles conséquences ?

- pour le plus grand nombre, l'ancienneté devient l'unique possibilité d'avancement à partir de 2015 ! Sur une carrière moyenne, c'est l'équivalent de 10 ans de différence !
- l'individualisation des carrières avec la fin des [CAP](#)
- un pouvoir accru des chefs d'établissement qui renforcera le poids de l'arbitraire et des pressions.
- une marginalisation des activités d'enseignement au profit des activités périphériques (divers projets, liens avec les parents, forums de recrutements, etc...)
- un nouvel outil pour contraindre les personnels à appliquer les réformes contestées
- une disparition programmée de l'Inspection dans son rôle de suivi et de conseil pédagogique

Ce mode de « management », déjà mis en ½uvre depuis 2006 pour les autres catégories de personnels, avec les dégâts que l'on sait, constitue une nouvelle agression contre le statut de la Fonction Publique.

Un seul mot d'ordre

REFUS de l'Évaluation par objectifs individuels :

Non à la caporalisation des personnels : l'Enseignement agricole public en grève le 15 décembre !

- retrait du projet pour les enseignants
- suppression du système inéquitable de l'entretien individuel pour tous !